

Méthodes qualitatives – Observation directe et enquête de terrain

Anne Revillard

Master 1 Sociologie – Sciences Po, Paris

Présentation et objectifs du cours	2
Travail attendu	3
Calendrier de travail indicatif.....	3
Validation.....	3
Votre journal de terrain.....	4
Bibliographie indicative	4
Calendrier des séances	5
Séance 1 (Mardi 4 novembre 2014, 12h30) : Introduction.....	5
Séance 2 (Mardi 18 novembre 2014, 12h30) : Choix du terrain	5
Séance 3 (Mardi 25 novembre 2014, 12h30) : Conduite du travail de terrain et relation enquêteur/enquêtés.....	7
Séance 4 (Mardi 2 décembre 2014, 12h30) : Construction d'une grille d'observation.....	7
Séance 5 (jeudi 29 janvier 2015, 14h45) : Bilan des observations réalisées.....	8
Séance 6 (Jeudi 5 février 2015, 14h45) : Rendre compte de ses observations (1).....	9
Séance 7 (Jeudi 12 février 2015, 14h45) : Rendre compte de ses observations (2).....	9
Séance 8 (Jeudi 19 février 2015, 14h45) : Remise des travaux, conclusions et évaluation du cours.....	9
Bibliographie générale.....	10
Ouvrages et articles méthodologiques.....	10
Quelques exemples d'enquêtes de terrain	11
Fiches pratiques	13
Observation directe et enquête de terrain : lexique	13
A quoi sert le journal de terrain dans une enquête par observation directe ?.....	17
Définir et analyser son rôle en tant qu'observateur/-trice sur le terrain.....	19
Comment rédiger un compte-rendu d'observation ?.....	23

« Le travail de terrain sera envisagé ici comme l'observation des gens *in situ* : il s'agit de les rencontrer là où ils se trouvent, de rester en leur compagnie en jouant un rôle qui, acceptable pour eux, permette d'observer de près certains de leurs comportements et d'en donner une description qui soit utile pour les sciences sociales tout en ne faisant pas de tort à ceux que l'on observe. Même dans le cas le plus favorable, il n'est pas facile de trouver la démarche appropriée ».

HUGHES, E.C. 1996. "La place du travail de terrain dans les sciences sociales.", in *Le regard sociologique*, Paris: EHESS, p.267.

Présentation et objectifs du cours

Ce cours vise à familiariser les étudiant.e.s avec la méthode d'observation directe, qu'elle soit utilisée de façon ponctuelle ou comme méthode principale dans le cadre d'une enquête de terrain plus large. Il prend appui sur la réalisation par les étudiant.e.s d'une mini-enquête de terrain par observation sur un thème de leur choix. L'enseignement vise à dépasser la « fausse évidence » de la méthode d'observation, en montrant qu'il ne suffit pas d'« être présent.e » dans une situation sociale pour bien l'observer. La pratique de l'observation suppose un ensemble de choix méthodologiques (choix et délimitation du terrain, degré de participation, rôle adopté sur le terrain, position d'observation, définition d'une grille d'observation), mais aussi de la rigueur, de l'attention, ainsi que la mise en œuvre d'un savoir-faire. Celui-ci s'acquiert principalement par l'expérience, mais peut aussi se nourrir de la lecture de comptes-rendus d'enquêtes ainsi que des analyses méthodologiques produites par d'autres sociologues au cours de leurs enquêtes de terrain.

Les séances sont organisées autour du déroulement du travail de terrain des étudiant.e. Plusieurs points méthodologiques sont abordés au fil des séances : conduite du travail de terrain et relation enquêteur/trice-enquêté.e.s, supports de restitution, participation, engagement et rapport au terrain, enjeux déontologiques de l'enquête de terrain, rédaction du compte-rendu, restitution aux enquêté.e.s. Nous insisterons particulièrement sur l'articulation entre choix méthodologiques et choix théoriques (problématique, construction de l'objet), ainsi que sur l'importance de l'écriture au fur et à mesure du travail de terrain. L'écriture est essentielle non seulement comme moyen de collecte des données et étape essentielle de l'analyse, mais aussi comme support de la réflexion méthodologique qui doit accompagner la conduite du travail d'enquête.

Travail attendu

- Lecture des articles méthodologiques conseillés au fil des séances (cf indications ci-dessous, articles disponibles sur le drive)
- Lecture d'au moins un ouvrage sociologique (thème au choix) prenant appui sur l'observation directe (cf bibliographie)
- Participation aux cours : assiduité obligatoire ; afin de favoriser l'écoute mutuelle dans un cours qui repose sur la discussion des expériences de terrain des un.e.s et des autres, l'usage des ordinateurs portables est interdit.
- Réalisation d'une enquête de terrain individuelle sur un thème au choix, impliquant un travail pendant et en dehors des cours :
 - o Pendant les cours : annotation d'analyses méthodologiques sur le journal de terrain (travaux dirigés)
 - o Hors des cours : présence sur le terrain : compter au moins 5 séances d'observation de deux heures minimum + temps de prise de notes équivalent à la durée de chaque séance d'observation le plus tôt possible après chaque séance
- Rédaction d'un compte-rendu d'observation

Calendrier de travail indicatif

Lectures : au fil des séances

Prévoir la première séance d'observation entre le 18 novembre et le 2 décembre (séance de construction de la grille d'observation). Idéalement, il faudrait être allé.e au moins une ou deux fois sur le terrain entre le 18 novembre et le 2 décembre.

Pour le 29 janvier : avoir terminé (ou presque) les séances d'observation ; possibilité de rédiger au fur et à mesure plusieurs éléments de base du compte-rendu d'observation

19 février (date impérative) : remise des compte-rendu d'observation (à rendre impérativement en version papier lors de la dernière séance du cours).

Validation

Compte-rendu d'observation de 20 000 signes maximum à rendre pour **le 19 février 2015**.
Version papier à rendre obligatoirement lors de la dernière séance du cours.



Votre journal de terrain

Lors de la première séance du cours vous est distribué un cahier qui vous servira à consigner, au fur et à mesure de votre travail, les données collectées, ainsi que vos réflexions méthodologiques : c'est votre journal de terrain. Ce journal fera l'objet de deux usages :

- **En dehors des séances de cours**, vous pourrez y consigner vos observations, vos réflexions méthodologiques et vos amorces d'analyses sociologiques. Ces notes pourront prendre une forme très libre : annotations, schémas, consignation de données, impressions « sur le vif » à l'issue d'une séance d'observation... Il est indispensable de **noter dans votre journal toute séance d'observation**, en indiquant la date, l'heure, la durée, et ce que vous avez observé (des indications complémentaires seront données en cours).

- **Pendant les cours** sont prévus des moments de travaux dirigés à partir de questions visant à vous pousser à développer votre réflexion méthodologique (cf encadrés « Journal de terrain » dans ce support). Vos réponses seront consignées par écrit dans ce journal. Ces questions peuvent bien entendu être utilisées à divers moments du travail de terrain, en fonction du rythme de celui-ci.

Dans tous les cas, toute entrée dans ce journal (même une annotation rapide) devra être **datée**.

L'objectif de ce travail sur votre journal de terrain est de vous sensibiliser quant à **l'importance de l'écriture** au fur et à mesure de la conduite d'une enquête de terrain, à la fois pour la collecte des données et pour votre réflexion méthodologique. La prise de note à toutes les étapes de votre travail et sa consignation sous un format chronologique vous permettront d'objectiver *l'évolution* de votre perception du terrain, de votre questionnement et de vos choix méthodologiques. Pour en savoir plus, cf fiche pratique en annexe sur le journal de terrain.

Bibliographie indicative

Arborio Anne-Marie et Fournier Pierre, 1999, *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan - 128.

Beaud, Stéphane, & Weber, Florence 1998. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris: La Découverte.

Becker Howard S, 2002, *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte.

Becker Howard Saul, 2006, *Le travail sociologique : méthode et substance*, Fribourg, Academic Press.

Céfaï Daniel (dir.), 2010, *L'engagement ethnographique*, Paris, Editions de l'EHESS.

Céfaï Daniel (dir.), 2003, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

Emerson Robert, Fretz Rachel et Shaw Linda, 2011, *Writing Ethnographic Fieldnotes*, Chicago, University of Chicago Press.

Fassin Didier et Bensa Alban (dir.), 2008, *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte.

Peneff Jean, 2009, *Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, Paris, La Découverte/Grands repères.

Peretz Henri, 1998, *Les méthodes en sociologie : l'observation*, Paris, La Découverte - Repères.

Calendrier des séances

Séance 1 (Mardi 4 novembre 2014, 12h30) : Introduction

Introduction, définition des objectifs du cours et des modalités de validation, réflexion sur le choix des terrains.

Journal de terrain (1) : Du sujet au terrain

- Quelles sont les questions qui m'intéressent en sociologie ?
- Pour une ou deux de ces questions, identifier (hors contraintes temporelles liées à ce cours) comment on pourrait les aborder à partir d'un travail d'observation directe
- Evaluer la faisabilité d'un tel terrain : 1) dans le cadre d'une recherche de quelques mois (mémoire de M2) ; 2) dans le cadre d'un travail de terrain de quelques semaines (exercice d'observation directe de M1)



Pendant les deux semaines suivant ce premier cours : réfléchir au choix d'un terrain en donnant priorité aux contraintes temporelles, géographiques et d'accessibilité qui sont celles de cet exercice :

- Prévoir la première séance d'observation entre le 18 novembre et le 2 décembre. Idéalement, il faudrait être allé.e au moins une ou deux fois sur le terrain entre le 18 novembre et le 2 décembre.
- Les autres séances d'observation se dérouleront entre le 2 décembre et le 29 janvier

Dans votre réflexion, prenez en compte l'accessibilité du terrain (privilégiez les terrains facilement accessibles), et raisonnez au maximum en termes de lieu : il faut que votre terrain s'inscrive dans un espace précis (même s'il pourra changer d'une séance à l'autre, comme quand vous suivez par ex les différents événements organisés par une association). Consignez au fur et à mesure vos réflexions sur le choix du terrain dans votre journal de terrain, en incluant les terrains que vous avez écartés et en précisant les raisons pour lesquelles vous les avez mis de côté.

Séance 2 (Mardi 18 novembre 2014, 12h30) : Préparation de l'entrée sur le terrain

Journal de terrain (2) : Description du terrain d'observation envisagé et préparation de l'entrée sur le terrain



Description du terrain :

Nommer et décrire le terrain d'observation envisagé. En cas d'hésitation, il est encore possible à ce stade de réfléchir sur deux terrains entre lesquels on hésite (mais pas plus) :

- Où se situe ce terrain, et quelle est sa délimitation spatiale ?
- Quelle est sa fonction officielle ? (ex. « un restaurant a pour fonction officielle de restaurer ses clients »)
- Comment l'idée m'est venue de travailler sur ce terrain ? (ex. « j'ai entendu parler de ce restaurant pour telle et telle raison (préciser source) » ; ou : « je travaille dans ce restaurant comme serveur »)
- Suis-je déjà allé(e) sur ce terrain ?

- o Si non : qu'est-ce que je m'attends à y trouver ? (ex. « je m'attends à trouver des clients attablés, un ou deux serveurs qui les servent, un patron derrière son bar, etc. »)
- o Si oui : qu'est-ce que je sais de ce terrain ?

Préparation de l'entrée sur le terrain :

1. Analyse de l'accessibilité du terrain

Mon terrain d'observation est-il un lieu privé, public, semi-public ? L'accès est-il immédiat ou doit-il se négocier ? Préciser si l'accès au terrain passe par la médiation de personnes en particulier. Lien avec la question de l'observation à découvert ou incognito, voir ci-dessous.

2. Mon rôle en tant qu'observateur

Quel est mon statut d'observateur (cf fiche technique) ? Comment l'ai-je choisi (ou non) ? Quel comportement implique-t-il ? Ai-je choisi de participer, et sous quel rôle ? Vais-je me présenter comme sociologue, à qui et en disant quoi ? (préparer à l'écrit une formulation du sujet de recherche tel qu'il sera éventuellement présenté à l'oral). Comment mon rôle sur le terrain est-il susceptible d'évoluer ?

3. Anticipations quant au déroulement des interactions enquêteur/-trice/enquêté.e.s

Suis-je plutôt socialement proche ou éloigné.e de mes enquêté.e.s ? (à distinguer selon les différentes catégories d'enquêté.e.s, et cette analyse peut justement être un moyen d'identifier ces catégories).

A partir de cette analyse des proximités et différences objectives, à quel type de relations peut-on s'attendre ? (distantes, amicales, confiance difficile à gagner ou non) Quelles stratégies puis-je mettre en œuvre en fonction de cette anticipation ?

4. Les conditions de prise de note

La prise de note est-elle possible à vif, sur le terrain ? Dans quelles conditions ? (ex. « mon rôle sur le terrain me permet d'être assis à une table avec un cahier » ; ou « je ne peux pas prendre des notes que par intermittence, pendant des pauses »)

5. Définition d'une grille d'observation générale

En vous inspirant de la fiche technique 2, définissez une grille d'observation très générale pour votre terrain.

6. Sources d'information complémentaires

De quelles sources d'information complémentaires puis-je disposer, en plus de mes observations personnelles ? Réfléchir aux :

- Sources documentaires/internet
- Informateurs

Lectures conseillées :

Malinowski Bronislaw, 1922. *Les argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard/Tel, Introduction + Extraits du *Journal d'un ethnographe*.

Hughes Everett C, 1996, "La place du travail de terrain dans les sciences sociales," *Le regard sociologique*, E.C. Hughes ed., Paris, Editions de l'EHESS, p. 267-279.

Séance 3 (Mardi 25 novembre 2014, 12h30) : Conduite du travail de terrain et relation enquêteur/enquêtés

Lectures conseillées :

Fournier, Pierre. 1996. « Des observations sous surveillance ». *Genèses*, (24), 103–119.

Gold Raymond. 2003[1958], "Jeux de rôle sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique," *L'enquête de terrain*, D. Céfaï ed., Paris, La Découverte, p. 340–349.

Le Renard, A. (2011). Partager des contraintes de genre avec les enquêtées. Quelques réflexions à partir du cas saoudien. *Genèses*, 81(4), 128–141.

Mainsant Gwénaëlle, 2008, "Prendre le rire au sérieux. La plaisanterie en milieu policier," *Politiques de l'enquête*, D. Fassin and A. Bensa eds., Paris, La Découverte, p. 99–120.

Séance 4 (Mardi 2 décembre 2014, 12h30) : Construction d'une grille d'observation

Grille d'observation, position d'observation et prise de notes ; supports de restitution

Journal de terrain (4) : Bilan des premières observations

1. Entrée sur le terrain

Comment s'est passée ma première entrée sur le terrain dans une perspective d'observation? Comment me suis-je présenté(e)? Quelles réactions? Description détaillée de l'entrée sur le terrain, de ce qui a été observé alors et des impressions ressenties

2. Quelles sont mes premières impressions sur la démarche d'observation? Comment est-ce que je vis cette première expérience d'observation? (Ex. malaise ou aisance dans le rôle d'observateur? Ennui ou décharge d'adrénaline? Qu'est-ce qui me plaît dans cette expérience? Qu'est-ce qui me déplaît? Ai-je le sentiment que « rien ne se passe », ou de ne savoir où donner de la tête? Dans chaque cas, essayer d'expliquer pourquoi on a ce sentiment).

3. Qu'est-ce que j'ai observé d'intéressant?

4. Quelles difficultés ai-je rencontrées?



Rétrécissement de la focale et définition d'une grille d'observation :

Journal de terrain (5) : Construction de la grille d'observation

1. A partir des premières séances d'observation, qu'est-ce que j'ai trouvé d'intéressant à observer sur mon terrain? Lister ces différentes choses, et essayer d'identifier les questions sociologiques correspondantes. (par ex., dans un restaurant, on peut étudier les interactions entre les clients; la division du travail entre les personnes qui y travaillent (cuisines, bar, serveurs...); les interactions entre clients et serveurs; etc.)

2. Parmi ces différents aspects qui vous intéressent, en choisir un qui va faire l'objet d'une observation plus systématique à l'aide de la grille d'observation (par ex., je décide de me concentrer sur les interactions entre clients et serveurs).

3. Quel point de vue faudra-t-il adopter pour observer cet objet plus précis? C'est-à-dire : où vais-je me situer, dans l'espace, pour mener ces observations (cf fiche technique)? Dessiner un plan des lieux et identifier le(s) poste(s) d'observation choisi(s) (ex., je m'assois à une table qui me permet d'observer le plus grand nombre d'interactions possible).



4. Quelles sont les conditions de prise de notes permises par cette observation ? Puis-je prendre des notes sur le vif, en situation, ou non ? (ex. je peux prendre des notes assis à ma table)

5. Lister les items à observer de façon systématique sur l'aspect choisi, et les techniques d'observation correspondantes (grille d'observation) (cf fiche technique).

[ex des interactions clients/serveurs dans un restaurant : intérêt de me donner un point fixe d'observation au-delà de la seule observation aléatoire des échanges serveur/client que je peux suivre : possibilité de combiner deux démarches, l'une centrée sur le serveur et l'autre sur les clients :

- Pendant ½ heure, je fixe mon attention sur le serveur : je note et minute tous ses déplacements (carte de déambulation), j'observe ses regards (recherche ou évitement des interpellations des clients...), je note toutes ses paroles, avec ou sans les clients.
- Je fixe ensuite mon attention sur des clients en attente de commande (même démarche).]

6. Quelle temporalité, pour les séances d'observation, fait sens par rapport à mon questionnement ? Continue, discontinue? A heures fixes ou variables ? En fonction d'événements particuliers? (ex. je choisis de comparer le déroulement des interactions clients/serveurs en situation de faible et de forte fréquentation du restaurant : je ferai deux types d'observation, des observations « à heure creuse » et des observations « à heure de pointe »). Faire un calendrier prévisionnel des observations (ex. je prévois trois séances d'observation « à heure creuse » et trois séances d'observation « à heure de pointe », à telles et telles dates...).

Séance 5 (jeudi 29 janvier 2015, 14h45) : Bilan des observations réalisées

Journal de terrain (6) : Bilan de l'enquête par observation

- Combien de séances d'observation ai-je menées ? Listez, à partir de votre journal, les dates et horaires des séances (tableau à rendre dans le CR d'observation).



- La grille d'observation définie précédemment m'a-t-elle permis de faire des observations pertinentes en lien avec la question qui m'intéressait ? Cette grille a-t-elle évolué, et sous quels aspects ? (notez aussi les évolutions éventuelles du point de vue d'observation)

- Mon rôle en tant qu'observateur a-t-il évolué au fil des séances d'observation ? (pensez à distinguer les publics : vous pouvez être à découvert pour certains et incognito pour d'autres)

- Comment ai-je été perçu.e sur mon terrain ? Comment ai-je perçu les enquêté.e.s, et quels effets cela a-t-il sur mon aisance ou mon inconfort sur le terrain, sur mon questionnement, sur mon analyse ?

- Quelles principales difficultés ai-je rencontrées ? Quelles démarches ai-je entreprises, le cas échéant, pour les surmonter ?

- Racontez un épisode précis de votre travail de terrain au cours duquel vous avez eu un sentiment de maladresse. En quoi cet épisode vous donne-t-il des éléments de compréhension de ce qui se passe sur votre terrain ?

Lectures conseillées : Participation, engagement et rapport au terrain

Avanza Martina, 2008, "Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe," *Les politiques de l'enquête*, D. Fassin et A. Bensa eds., Paris, La Découverte, p. 41-58.

Broqua Christophe, 2009, "L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant," *Genèses*, vol. n° 75, n° 2, p. 109–124.

Fassin Didier et Bensa Alban, 2008, *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte.

Noiriel, G., & Weber, F. (1990). Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse. *Genèses*, 2, 138–147.

Séance 6 (Jeudi 5 février 2015, 14h45) : Rendre compte de ses observations (1)

Lectures conseillées : Les enjeux déontologiques de l'enquête de terrain :

Béliard Aude et Eideliman Jean-Sébastien, 2008, "Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique," *Politiques de l'enquête*, D. Fassin et A. Bensa eds., Paris, La Découverte, p. 123–141.

Céfaï Daniel, 2009, "Codifier l'engagement ethnographique ? Remarques sur le consentement éclairé, les codes d'éthique et les comités d'éthique," *La Vie des Idées*, <http://www.laviedesidees.fr/Codifier-l-engagement.html>

Laurens Sylvain et Neyrat Frédéric, 2010, *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Paris, Editions du Croquant

Séance 7 (Jeudi 12 février 2015, 14h45) : Rendre compte de ses observations (2)

Lectures conseillées : La restitution aux enquêté.e.s

Bizeul Daniel, 2008, "Les sociologues ont-ils des comptes à rendre ?," *Sociétés contemporaines*, vol. 70, n° 2, p. 95.

Flamant Nicolas, 2005, "Observer, analyser, restituer. Conditions et contradictions de l'enquête ethnologique en entreprise," *Terrain*, vol. , n° 44.

Kobelinsky Carolina, 2008, "Les situations de retour. Restituer sa recherche à ses enquêtés," *Politiques de l'enquête*, D. Fassin et A. Bensa eds., Paris, La Découverte, p. 185–204.

Séance 8 (Jeudi 19 février 2015, 14h45) : Remise des travaux, conclusions et évaluation du cours

Bibliographie générale

Ouvrages et articles méthodologiques

Arborio Anne-Marie et Fournier Pierre, 1999, *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan - 128.

Avanza Martina, 2008, "Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe," *Les politiques de l'enquête*, D. Fassin et A. Bensa eds., Paris, La Découverte, p. 41–58.

Beaud, Stéphane, & Weber, Florence 1998. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris: La Découverte.

Becker Howard S, "Inférence et preuve en observation participante. Fiabilité des données et validité des hypothèses," *L'enquête de terrain*, D. Céfaï ed., Paris, La Découverte, p. 350–362.

Becker Howard S, 2002, *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte.

Becker Howard Saul, 2006, *Le travail sociologique : méthode et substance*, Fribourg, Academic Press.

Béliard Aude et Eideliman Jean-Sébastien, 2008, "Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique," *Politiques de l'enquête*, D. Fassin et A. Bensa eds., Paris, La Découverte, p. 123–141.

Bizeul D, 1998, "Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause," *Revue française de sociologie*, vol. 39, n° 4.

Bizeul Daniel, 2008, "Les sociologues ont-ils des comptes à rendre ?," *Sociétés contemporaines*, vol. 70, n° 2, p. 95.

Bizeul Daniel, 2007, "Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe," *Revue française de science politique*, vol. 57, n° 1, p. 69–89.

Blondet Marieke, 2008, "Le genre de l'anthropologie. Faire du terrain au féminin," *Politiques de l'enquête*, D. Fassin et A. Bensa eds., Paris, La Découverte, p. 59–80.

Broqua Christophe, 2009, "L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant," *Genèses*, vol. n° 75, n° 2, p. 109–124.

Céfaï Daniel, 2009, "Codifier l'engagement ethnographique ? Remarques sur le consentement éclairé, les codes d'éthique et les comités d'éthique," *La Vie des Idées*, <http://www.laviedesidees.fr/Codifier-l-engagement.html>

Céfaï Daniel, 2010, *L'engagement ethnographique*, Paris, Editions de l'EHESS.

Céfaï Daniel (dir.), 2003, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.

Chapoulie Jean-Michel, 1984, "Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie," *Revue française de sociologie*, vol. 25, p. 582–608.

Chapoulie Jean-Michel, 2000, "Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie," *Sociétés contemporaines*, vol. , n° 40, p. 5–27.

Dodier Nicolas et Baszanger Isabelle, 1997, "Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique," *Revue Française de Sociologie*, vol. 38, p. 37–66.

Emerson Robert, Fretz Rachel et Shaw Linda, 2011, *Writing Ethnographic Fieldnotes*, Chicago, University of Chicago Press.

- Fassin Didier et Bensa Alban, 2008, *Les politiques de l'enquête. Epreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte.
- Flamant Nicolas, 2005, "Observer, analyser, restituer. Conditions et contradictions de l'enquête ethnologique en entreprise," *Terrain*, vol. , n° 44.
- Fournier, Pierre. 1996. « Des observations sous surveillance ». *Genèses*, (24), 103–119.
- Fournier Pierre, 2006, "Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquêté, contraignants pour l'enquêteur," *ethnographiques.org*, n°11.
- Goffman, Alice. 2014. *On the Run. Fugitive Life in an American City*. Chicago: University of Chicago Press, methodological appendix.
- Gold Raymond, "Jeux de rôle sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique," *L'enquête de terrain*, D. Céfaï ed., Paris, La Découverte, p. 340–349.
- Hughes Everett C, 1996, "La place du travail de terrain dans les sciences sociales," *Le regard sociologique*, E.C. Hughes ed., Paris, Editions de l'EHESS, p. 267–279.
- Kobelinsky Carolina, 2008, "Les situations de retour. Restituer sa recherche à ses enquêtés," *Politiques de l'enquête*, D. Fassin et A. Bensa eds., Paris, La Découverte, p. 185–204.
- Laurens Sylvain et Neyrat Frédéric, 2010, *Enquêter : de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Paris, Editions du Croquant
- Le Renard, A. (2011). Partager des contraintes de genre avec les enquêtées. Quelques réflexions à partir du cas saoudien. *Genèses*, 81(4), 128–141.
- Mainsant Gwénaëlle, 2008, "Prendre le rire au sérieux. La plaisanterie en milieu policier," *Politiques de l'enquête*, D. Fassin et A. Bensa eds., Paris, La Découverte, p. 99–120.
- Naudier Delphine et Simonet Maud, 2011, *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte.
- Noiriel Gérard et Weber Florence, 1990, "Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse," *Genèses*, vol. 2, p. 138–147.
- Olivier de Sardan Jean-Pierre, 2000, "Le 'je' méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain," *Revue Française de Sociologie*, vol. 41, n° 3, p. 417–445.
- Peneff Jean, 2009, *Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, Paris, La Découverte/Grands repères.
- Peretz Henri, 1998, *Les méthodes en sociologie : l'observation*, Paris, La Découverte - Repères.
- Le Renard Amélie, 2011, "Partager des contraintes de genre avec les enquêtées. Quelques réflexions à partir du cas saoudien," *Genèses*, vol. n° 81, n° 4, p. 128–141.
- Schwartz Olivier, 2011, "L'empirisme irréductible. La fin de l'empirisme ?," *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, N. Anderson ed., Paris, Armand Colin.
- Strauss Anselm et Corbin Juliet, 2003, "L'analyse de données selon la grounded theory. Procédures de codage et critères d'évaluation," *L'enquête de terrain*, D. Cefaï ed., Paris, La Découverte, p. 363–379.

Quelques exemples d'enquêtes de terrain

Becker Howard, Geer Blanche, Hughes Everett C and Strauss Anselm, *Boys in white: student culture in medical school*, Chicago , University of Chicago Press .

- Belorgey Nicolas, 2010, *L'hôpital sous pression. Enquête sur le "nouveau management public,"* Paris, La Découverte.
- Bourgois Phillipe, 2001, *En quête de respect. Le crack à New York*, Paris, Seuil - Liber.
- Cartron Damien, 2003, "Le sociologue pris en sandwich! Retour sur une observation participante dans un fast-food,". *Travail et Emploi*, vol. , n° 94, p. 59–64.
- Céfaï Daniel et Gardella Édouard, 2011, *L'urgence sociale en action. Ethnographie du Samu social de Paris*, Paris, La Découverte.
- Chauvin Sébastien, 2010, *Les agences de la précarité. Journaliers à Chicago*, Paris, Le Seuil.
- Dubois Vincent, 1999, *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica.
- Fischer Nicolas, 2009, "Une frontière « négociée ». L'assistance juridique associative aux étrangers placés en rétention administrative,". *Politix*, vol. 87, n° 3, p. 71.
- Foote Whyte William, 1996 [1955] *Street corner society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte.
- Fournier Pierre, 2001, "Attention dangers! Enquête sur le travail dans le nucléaire,". *Ethnologie française*, vol. 37, n° 2, p. 69–80.
- Goffman, Alice. 2014. *On the Run. Fugitive Life in an American City*. Chicago: University of Chicago Press.
- Goffman, Erving. 1968. *Asiles : Études Sur La Condition Sociale Des Malades Mentaux*. Paris: Éditions de Minuit.
- Humphreys Laud, 2007, *Le commerce des pissotières. Pratiques homosexuelles anonymes dans l'Amérique des années 1960*, Paris, La Découverte.
- Khan Shamus Rahman, 2011, *Privilege. The making of an adolescent elite at St. Paul's school*, Princeton, Princeton University Press.
- Latour Bruno et Woolgar Steve, 1979, *La Vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte.
- Latour Bruno, 2002, *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'Etat*, Paris, La Découverte.
- Le Collectif Onze, 2013, *Au tribunal des couples. Enquête sur les affaires familiales*, Paris, Odile Jacob.
- Mainsant Gwénaëlle, 2010, "Du juste usage des émotions. Le rôle institutionnel des policier(e)s chargé(e)s de la lutte contre le proxénétisme,". *Déviance et Société*, vol. 34, n° 2, p. 253.
- Malinowski Bronislaw, 1922. *Les argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard/Tel.
- Peneff Jean, 1992, *L'hôpital en urgence*, Paris, Métailié.
- Sainsaulieu Renaud, 1977, *L'identité au travail*, Paris, Presses de la FNSP.
- Schwartz Olivier, 1990, *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF - Quadrige.
- Siblot Yasmine, 2006, *Faire valoir ses droits au quotidien - Les services publics dans les quartiers populaires*, Paris, Presses de Sciences-Po/Sociétés en mouvement.
- Thorne Barrie, 1993, *Gender play: girls et boys in school*, Rutgers, Rutgers University Press.
- Trachman Mathieu, 2013, *Le travail pornographique. Enquête sur la production de fantasmes*, Paris, La Découverte.
- Wacquant Loïc, 1989, "Corps et âme. Notes ethnographiques d'un apprenti-boxeur,". *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. , n° 80, p. 34–67.

Fiches pratiques

Observation directe et enquête de terrain : lexique

(NB : ces définitions très synthétiques visent un décodage rapide du vocabulaire de l'observation directe en sociologie)

Accessibilité du terrain : l'accessibilité du terrain désigne les conditions sous lesquelles le/la sociologue peut y entrer pour mener son enquête. Elle peut être caractérisée en termes formels (le lieu est public, privé, ou semi-public, c'est-à-dire accessible sous certaines conditions formelles (entrée payante, inscription, contrôle d'identité à l'entrée...)). Mais l'accessibilité a aussi une dimension plus informelle : la présence du/de la sociologue peut être contestée par les acteurs en présence, même dans un lieu public. De ce point de vue, l'accessibilité pourra varier en fonction de caractéristiques objectives de l'enquêteur/-trice, mais aussi en fonction du rôle qu'il/elle adopte sur le terrain (cf « statut de l'observateur »).

Analyse méthodologique : démarche par laquelle le/la sociologue évalue sa pratique d'enquête. Il peut s'agir par exemple, après une séance d'observation, de décrire dans son journal de terrain une séquence d'interaction entre l'enquêteur/-trice et les enquêtés au cours de laquelle l'enquêteur/-trice a rencontré une difficulté particulière, pour essayer d'en tirer des leçons à la fois quant au comportement qu'il est souhaitable qu'il/elle adopte lors des prochaines séances d'observation, et éventuellement quant au fonctionnement du terrain (qu'est-ce que l'anecdote révèle quant aux normes en vigueur sur ce terrain par exemple ?). L'analyse méthodologique a donc une double utilité : elle permet au/à la sociologue d'améliorer sa pratique d'enquête, et elle est utile pour l'analyse sociologique.

Analyse sociologique : démarche par laquelle on met en perspective, d'un point de vue sociologique, les données empiriques dont on dispose (ici, données d'observation). Les pistes d'analyse peuvent venir de lectures sociologiques qui donnent des pistes de cadrage conceptuel ou permettent d'identifier des hypothèses à tester ; mais elles peuvent aussi venir plus directement du terrain, à partir d'étonnements ressentis, ou de la comparaison entre différents terrains ou différentes séquences d'observation sur un même terrain. Les données empiriques sont envisagées indissociablement des conditions particulières de leur « collecte » par le chercheur : c'est pourquoi l'analyse méthodologique est utile à l'analyse sociologique.

Anonymat/techniques d'anonymisation : c'est un principe essentiel de l'enquête sociologique : la protection des personnes « enquêtées », par observation comme par entretien, passe par une exploitation sous forme anonyme des données les concernant, c'est-à-dire que les noms de personnes et de lieux doivent être changés ou occultés. S'il s'agit là d'une condition *a minima* de la protection des enquêtés, elle n'est pas toujours suffisante (possibilité d'identification par recoupement), et des techniques d'anonymisation plus élaborées pourront être mobilisées dans la rédaction du compte-rendu.

Auto-analyse : mise en perspective, par le/la chercheur.e, de son rapport au terrain. La démarche d'auto-analyse consiste à expliciter (par écrit, dans le journal de terrain, avant, pendant et à l'issue de l'enquête) ses sentiments subjectifs par rapport au terrain étudié : admiration, répulsion, gêne, ennui, convictions particulières, etc. L'explicitation permet de mieux contrôler l'effet que ces sentiments et opinions peuvent avoir sur la collecte des données et l'analyse. De plus, en cherchant à expliquer ce qu'on ressent, on peut trouver des clés importantes de compréhension de son terrain.

Carte de déambulation : une carte de déambulation consiste à dessiner, sur un plan des lieux observés, les trajectoires d'un ou de plusieurs personnes dans l'espace.

Description et analyse : la distinction entre la description (le compte-rendu objectif de ce qu'on observe) et l'analyse (l'analyse qu'on en propose dans une perspective sociologique) est un principe essentiel de l'analyse sociologique. Dans l'observation, il s'agit de distinguer les données issues du terrain, le « matériau », des analyses qu'on développe autour (de façon similaire, en entretien, on aura d'un côté la transcription littérale de l'entretien, de l'autre l'analyse qu'on développe à partir de celle-ci).

Entrée sur le terrain : on désigne par-là la première fois qu'on se rend sur le terrain d'enquête. Ce moment est déterminant à la fois du point de vue de l'émergence d'un questionnement sociologique (à partir des premiers étonnements) et du point de vue de l'interaction enquêteur/-trice-enquêté.e.s (l'entrée sur le terrain implique en effet le choix d'un statut d'observateur, et constitue un premier « test » de la réaction des enquêtés).

Fiche biographique/fiche acteur : fiche sur laquelle on note au fur et à mesure des séances d'observations toutes les informations qu'on recueille sur un acteur donné (typiquement, qui a une importance particulière sur le terrain) : éléments biographiques, perception par les autres acteurs (ex. un commentaire émis sur cette personne, entendu sur le terrain, qu'on transcrit littéralement), actions de cet acteur, etc. Les fiches ainsi réalisées sur différents acteurs du terrain constituent un support utile pour l'analyse, et à terme, pour la restitution des données.

Grille (ou guide) d'observation : la grille d'observation est constituée d'une liste d'items que l'on se fixe d'observer de façon systématique sur son terrain. On se donne en général une première grille très large, qui permet d'être attentif à tous les aspects du terrain, avant de recentrer les observations sur un aspect particulier, en lien avec une question sociologique particulière. En résultera une nouvelle grille d'observation plus restreinte, mais permettant des observations plus systématiques. Outre son articulation avec un questionnement sociologique théorique, la définition de la grille d'observation est étroitement liée à d'autres choix méthodologiques : statut de l'observateur et point de vue d'observation. Elle est susceptible de redéfinitions au fur et à mesure de l'avancement du travail de terrain. Cf fiche pratique.

Informateur : dans une enquête par observation, on pourra avoir recours à des informateurs, qui sont des personnes bien intégrées dans le milieu étudié, et qui vont nous donner des informations complémentaires, auxquelles on n'aurait pas nécessairement pu avoir accès par la seule observation directe. L'informateur n'est généralement pas choisi par le sociologue, c'est le plus souvent une personne qui vient spontanément lui parler.

Interaction enquêteur/enquêté : dans une enquête par observation et *a fortiori*, dans un entretien, les comportements de l'enquêteur/-trice et des enquêté.e.s s'influencent mutuellement : la présence de l'observateur/-trice, quel que soit son statut, modifie le cours « naturel » des activités sur un terrain particulier, et inversement, le comportement de l'enquêteur/-trice (et notamment ses choix méthodologiques) dépendra en grande partie des réactions des enquêté.e.s à sa présence.

Journal de terrain : issu de la tradition anthropologique, le journal de terrain est un support essentiel de la collecte des données et de la réflexion du chercheur. Ce journal constitue la trace principale du travail d'enquête. C'est là que le/la chercheur.e consigne les données collectées à l'issue de chaque séance d'observation. Aux données s'ajoutent des réflexions méthodologiques, des pistes d'analyse sociologique, et des réflexions plus subjectives sur le rapport au terrain (auto-analyse).

Lexique indigène : au fur et à mesure des séances d'observation, on peut consigner sur une fiche les expressions typiques du milieu sur lequel on enquête, en indiquant leur signification. Outre son utilité pratique immédiate, ce « lexique indigène » constitue, à terme, un support utile de restitution, et un ressort intéressant d'analyse sociologique (par exemple, analyse d'une identité professionnelle à partir de l'étude des éléments langagiers spécifiques d'un métier).

Montre (ou tout autre dispositif permettant de lire l'heure et de chronométrer) : accessoire indispensable ; permet notamment le chronométrage de séquences d'activité.

Observation à découvert/Observation incognito (ou masquée/à couvert) : Dans une observation à découvert, l'enquêteur/-trice informe ses enquêtés du fait qu'il/elle est en train de faire une étude sociologique. S'il/elle choisit de cacher cet objectif scientifique de sa présence sur le terrain, il/elle est dans une situation d'observation incognito. Le choix d'une observation à découvert ou incognito est un des deux éléments essentiels qui caractérisent le statut /rôle de l'observateur, conjointement avec le degré et les modalités de sa participation (cf « observation participante » et « statut de l'observateur »).

Observation participante : l'observation participante suppose que le/la sociologue ne se contente pas d'observer son terrain en restant à l'écart, dans une posture d'extériorité, mais qu'il participe aux activités en cours sur son terrain en adoptant un rôle déjà existant dans la situation étudiée (ex. : j'observe une activité sportive en club, je choisis de suivre moi-même des cours : j'adopte le rôle d'élève).

Observation : méthode d'enquête par laquelle on observe directement, par la présence sur le « terrain », les phénomènes sociaux qu'on cherche à étudier. Dans une enquête par observation, on alterne des « séances d'observation » (moments où on est effectivement sur le terrain) et des moments de réflexion et d'écriture sur ce qu'on a observé.

Plan des lieux : Dès ses premières séances d'observation, l'enquêteur/-trice dessine sur son journal de terrain un plan des lieux. Cette démarche est utile car elle contraint à saisir le terrain dans toutes ses ramifications, pour ensuite, éventuellement, mener une étude plus ciblée sur un aspect du terrain. Le plan des lieux sert également à situer les personnes et les objets dans l'espace ; c'est un support indispensable de restitution des observations.

Point de vue de l'observateur : manière dont l'observateur/-trice va se situer, dans l'espace, pour collecter les données correspondant à sa grille d'observation.

Prise de note : pour consigner ce qu'on observe, on s'efforcera dans la mesure du possible (si le terrain et le rôle qu'on adopte le permettent), de prendre des notes pendant la séance d'observation. Cf fiche technique « comment observer ? ».

Restitution : La phase de restitution correspond à la phase de l'enquête dans laquelle le/la chercheur.e va proposer une synthèse de ses données et de ses analyses, sous forme de compte-rendu (travail universitaire, article, rapport, ouvrage), pour diffusion à la communauté scientifique et/ou aux acteurs de son terrain (dans ce cas, les modalités de restitutions pourront être adaptées, notamment afin de veiller à ne pas nuire ou blesser les personnes concernées).

Séance d'observation : moment pendant lequel on est sur son terrain. Une enquête par observation est composée de plusieurs séances d'observation, dont la temporalité est organisée en fonction de la grille d'observation (après quelques séances qui peuvent être qualifiées de séances « exploratoires », où l'enquêteur observe « tous azimuts »). Une séance d'observation est toujours suivie d'un travail d'écriture sur le journal de terrain : consignation des données collectées, analyse méthodologique, pistes d'analyse sociologique.

Statut/rôle de l'observateur : on désigne par statut/rôle de l'observateur la manière dont on se présente et on se comporte sur le terrain, et/ou la manière dont on est perçu par les enquêtés (les deux ne coïncidant pas nécessairement). Deux éléments essentiels permettent de caractériser le statut d'un observateur sur un terrain particulier (cf fiche technique n°1):

- Le choix d'une observation à découvert (on se présente en tant que sociologue faisant une étude sociologique) ou incognito (on ne révèle pas aux enquêtés le fait qu'on est en train de faire une étude sociologique sur ce terrain).
- Le degré et les modalités de participation

Supports de restitution : on désigne par « supports de restitution » les différents dispositifs auxquels on peut avoir recours pour restituer les données issues du terrain. Les supports de restitution n'ont vocation à contenir que des données issues du terrain, et non des analyses (cf distinction entre description et interprétation). Il est utile de concevoir les moyens de collecte des données en fonction de ces différents supports, afin de pouvoir les mobiliser efficacement à l'étape de restitution de la recherche. Exemples de supports de restitution : plan des lieux, cartes de déambulation, extraits de conversation entendues, description d'une interaction (extraits du journal de terrain), photographies, fiches biographiques, lexique indigène, reproduction de documents issus du terrain (ex. le règlement intérieur d'une institution, les statuts d'une association, des coupures de presse...).

A quoi sert le journal de terrain dans une enquête par observation directe ?

Le journal de terrain est un support essentiel de la collecte des données et de la réflexion. Ce journal constitue la trace du travail d'enquête. C'est là que l'on consigne les données collectées à l'issue de chaque séance d'observation. Aux données s'ajoutent des réflexions méthodologiques, des pistes d'analyse sociologique, et des réflexions plus subjectives sur le rapport au terrain (auto-analyse).

La tenue régulière d'un journal de terrain (consignation de données et de réflexions autour de chaque séance d'observation) est le prérequis indispensable d'une enquête rigoureuse. L'écriture, dans l'enquête par observation, est le principal moyen de consignation des données (avec dans certains cas la photographie ou d'autres modalités d'enregistrement des données, audio ou vidéo), et c'est le support essentiel de l'analyse méthodologique et sociologique. Pour des raisons de mémorisation et de saisie des analyses et impressions qui apparaissent sur le vif, il est essentiel que l'écriture dans le journal de terrain se fasse le plus tôt possible après chaque séance d'observation, et impérativement le jour même. La déperdition d'information est très rapide si l'on n'écrit pas au fur et à mesure ; cela suppose d'organiser son temps en conséquence (prévoir un temps d'écriture après chaque séance d'observation).

Le journal de terrain est personnel, c'est une écriture pour soi qui se distingue du compte-rendu d'observation (ce dernier, qui répond à d'autres contraintes d'écriture, étant destiné à être diffusé).

Quel que soit le support adopté (matériel ou numérique), il est important que celui-ci permette de conserver la chronologie de l'écriture. Ceci permet de comparer plus facilement les différentes séquences d'observation, et ce sera utile *a posteriori* pour reconstituer les phases de construction de l'objet (évolution en parallèle de la grille d'observation et des analyses développées à partir du terrain). Concrètement, il s'agit d'utiliser un cahier plutôt que des feuilles volantes, et sur ordinateur utiliser un dispositif qui permet de retracer facilement les notes dans leur chronologie (écriture dans un fichier unique, logiciels de prise de note avec datation automatique...). Notez systématiquement la date dès que vous écrivez dans votre journal, même en dehors des séances d'observation.

A la fin de chaque séance d'observation, les notes d'observation prises sur le vif doivent être mises « au propre » dans le journal de terrain. L'idée du journal de terrain est issue de la tradition ethnographique, voulant que le chercheur remplisse chaque jour, ou à la fin de chaque séance de terrain, un journal dans lequel il expose le récit de ses journées d'observation ainsi que son rapport au milieu observé.

Finalement, vont se mêler dans le journal de terrain :

- Des **notes descriptives** : Au niveau des données d'observation, le journal complètera les notes prises sur le vif (décomptes, caractéristiques des individus présents, bribes de propos entendus) avec des descriptions plus détaillées (description des lieux, description de séquences d'événements remémorées). Dans l'écriture descriptive, veiller à adopter le vocabulaire le plus neutre possible ; effort de dissociation de la description et des interprétations.
 - Des **réflexions méthodologiques** : Au niveau de la méthode, noter les conditions de l'entrée sur le terrain, l'évolution des relations avec les enquêtés, les difficultés particulières, en essayant de les analyser.
 - Des **notes d'analyse** : bribes d'interprétation, hypothèses, amorces de généralisation, connexion avec des concepts et théories sociologiques...
 - Des **notes prospectives** : idées sur la façon de se comporter lors de la prochaine séance d'observation, sur les choses à vérifier, à observer. Evolution de la grille d'observation.
- ➔ NB : ce processus d'écriture par lequel on enchaîne description, ébauches d'analyse et notes prospectives (réorientation de la grille d'observation) correspond à la mise en pratique du

travail d'élaboration théorique tel que le conçoit la *grounded theory* (cf Strauss et Corbin, 2003).

- Des **réflexions personnelles** (impressions, jugements, convictions...) : le journal de terrain peut aussi servir de lieu d'expression de la subjectivité, on peut y écrire toutes ses impressions subjectives sur le terrain, positives ou négatives (admiration, rejet...). La construction d'une posture d'observation et d'analyse la plus objective possible passe par une prise de conscience de la subjectivité. Cette démarche d'auto-analyse est donc utile au fil du travail de terrain (avant, pendant et après).

Pour en savoir plus :

Beaud, Stéphane, et Weber, Florence 1998. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris: La Découverte.

Emerson Robert, Fretz Rachel et Shaw Linda, 2011, *Writing Ethnographic Fieldnotes*, Chicago, University of Chicago Press

Noiriel Gérard et Weber Florence, 1990, "Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse,". *Genèses*, vol. 2, p. 138–147.

Définir et analyser son rôle en tant qu'observateur/-trice sur le terrain

Rappel : Définition du travail de terrain selon E. Hughes, « jeu de rôle » de l'observateur et interaction enquêteur/enquêtés

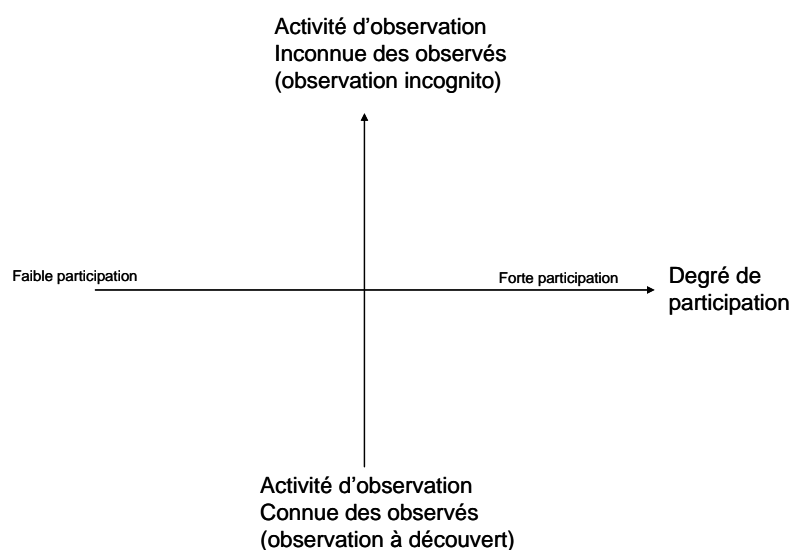
« Le travail de terrain sera envisagé ici comme l'observation des gens *in situ* : il s'agit de les rencontrer là où ils se trouvent, de rester en leur compagnie en **jouant un rôle** qui, acceptable pour eux, permette d'observer de près certains de leurs comportements et d'en donner une description qui soit utile pour les sciences sociales tout en ne faisant pas de tort à ceux que l'on observe. Même dans le cas le plus favorable, il n'est pas facile de trouver la démarche appropriée ».

HUGHES, E.C. 1996. "La place du travail de terrain dans les sciences sociales.", in *Le regard sociologique*, Paris: EHESS, p.267.

On désigne par statut/rôle de l'observateur la manière dont on se présente et se comporte sur le terrain, et/ou la manière dont on est perçu par les enquêtés (les deux ne coïncidant pas nécessairement). Deux éléments essentiels permettent de caractériser le statut d'un observateur sur un terrain particulier (ces paramètres sont fortement liés en pratique, mais il est utile de les distinguer analytiquement pour voir la diversité des statuts possibles):

- Le degré et les modalités de **participation**
- Le choix d'une observation **à découvert** (on se présente en tant que sociologue faisant une étude sociologique) ou **incognito** (on ne révèle pas aux enquêtés le fait qu'on est en train de faire une étude sociologique sur ce terrain).

La plupart du temps, l'alternative n'est pas aussi nette. On se trouve souvent dans des statuts intermédiaires, et le rôle qu'on adopte peut évoluer selon les moments de l'enquête de terrain : passage de la non-participation à la participation, présentation initiale à découvert suivie d'interactions avec d'autres acteurs à qui on ne révèle pas son statut de sociologue... Il importe toutefois de bien saisir ces deux grands paramètres, pour se situer par rapport à eux. On pourra ainsi représenter le statut de l'observateur et son évolution éventuelle au fil d'une enquête sur un graphique :



Ce graphique pourra ensuite vous servir pour noter l'évolution de ce rôle.

- **Le degré et les modalités de participation**

Sur la question de la participation : va-t-on prendre un rôle déjà existant dans la situation étudiée (définition classique de **l'observation participante**) ? Ou se contenter d'une posture d'observation plus en retrait?

NB : il arrive souvent que la participation ne soit pas aussi nettement définie en termes de "rôle préexistant dans la situation" (rôles peu clair : cf foules, bandes..)

Les **paramètres** du choix :

- La participation est-elle possible, et quels rôles pouvez-vous occuper dans la situation ?
- **Impact sur la relation enquêteur-enquêtés** : dans quelle mesure la participation peut-elle faciliter votre acceptation par les enquêtés? Par le biais de la réciprocité (en prenant un rôle, vous rendez des services)? parce que cela vous permet de vous "fondre dans le paysage"?
- **Impact sur la collecte des données** : à quelles données particulières, quels aspects du terrain, va-t-on pouvoir avoir accès par ce biais ? Réfléchir **aux possibilités de mobilité induites par ce rôle** : accès à des choses auxquelles on n'aurait pas accès en tant que simple observateur... mais aussi, parfois, restriction de la mobilité et de la possibilité de **prise de note**.
- Intérêt du point de vue de l'analyse : la non-participation peut limiter la compréhension du fait d'une trop grande distance. Inversement, une participation intensive peut rendre plus difficile la mise à distance nécessaire pour l'analyse.

A préciser : êtes-vous dans une situation **d'observation participante rétrospective** (vous allez en tant qu'observateur sur un terrain sur lequel vous êtes déjà, ou avez été, en tant que participant)?

NB : même si vous avez l'impression de « ne pas participer », réfléchissez au rôle qui vous sera assigné par les enquêtés. (ex : j'observe, incognito et sans participer, un marché, mais je serai probablement perçu par les personnes en présence comme un.e client.e).

- **Observation à découvert ou incognito**

Les **paramètres** du choix :

1. Lien avec la question de l'accessibilité du terrain :

1^{er} cas de figure : L'accès au terrain est-il impossible à découvert? Dans ce cas, êtes-vous objectivement capable d'une observation incognito (ex. : le rôle impose d'être une femme et vous êtes un homme; d'être noir et vous êtes blanc)?

2^{ème} cas de figure : A l'inverse, dans beaucoup de lieux, vous pourrez accéder sans qu'on vous demande quoi que ce soit (vous étudiez un lieu public, un parc par ex.). Vous êtes donc incognito "par défaut", en quelque sorte. La question sera alors de savoir si vous allez quand même vous présenter en tant que sociologue (et à qui?).

3^{ème} cas de figure : L'entrée dans le lieu doit se négocier, elle impose une "présentation de soi", et dans ce cas vous devrez choisir un rôle (incognito ou à découvert) à mettre en avant dans cette présentation.

2. Avantages et inconvénients des deux rôles **du point de vue scientifique** : voir le tableau synthétique d'Anne-Marie Arborio et Pierre Fournier :

ARBORIO, A.-M. et FOURNIER, P. (1999). *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris: Nathan, p.29

	Statut de l'observateur	
	À découvert	Incognito
Adéquation des constats à la réalité ordinaire	- ou en tout cas incertitude	+
Compréhension intime des rôles sociaux	- car maintien d'une extériorité mais apparition possible d' « alliés »	+ mais risque de centrisme, d'adoption du point de vue des acteurs
Accès à des informations par des questions	+ mais sous contrôle	- mais possible avec du temps
Possibilité de prise de notes	+ mais parfois soumission à accord, comme pour les enregistrements audio, voire autocensure par sens de la situation	- sauf si le rôle prévoit l'utilisation de l'écriture
Accès à la variété des situations observables	+ mais sous réserve d'acceptation par les enquêtés	- mais sans réserve autre que les réserves rencontrées par un acteur ordinaire de la situation

3. Troisième paramètre qui joue beaucoup dans la décision : votre propre sentiment par rapport à ce choix. Certains se sentent plus à l'aise en restant incognito, alors que d'autres ne supporteront pas le fait de « mentir » aux enquêtés et préféreront être à découvert. Ce paramètre subjectif n'est pas négligeable, mais il faut tout de même peser l'intérêt scientifique de ces deux options.

Dans tous les cas, l'enquêteur aura souvent une impression d'étrangeté, d'usurpation, de « ne pas être à sa place ». C'est normal, c'est lié au fait d'être dans la situation pour une raison différente des autres, inhabituelle.

4. Dernier paramètre essentiel à prendre en considération : la **déontologie du travail de terrain**. La situation est beaucoup moins régulée collectivement en France qu'ailleurs de ce point de vue (absence de code de conduite, charte éthique, cf séance du cours dédiée à ces questions), mais dans tous les cas la question se pose notamment dès lors que l'on ne travaille pas sur un lieu public complètement ouvert (où aucune présentation de soi n'est nécessaire).

Dans tous les cas, le choix de l'une ou l'autre posture devra être justifié en fonction de tous ces paramètres. Concrètement, **dans la plupart des situations, on n'est pas à découvert pour tout le monde** : il faudra préciser dans l'observation pour qui vous êtes « à découvert », et qui ne soupçonne pas les raisons scientifiques de votre présence.

Ces éléments caractérisant le rôle adopté par l'observateur/-trice sur le terrain sont donc à prendre essentiellement comme des points de repères par rapport auxquels on pourra décrire une relation d'enquête toujours plus complexe en réalité.

Pour en savoir plus :

Arborio Anne-Marie et Fournier Pierre, 1999, *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Nathan - 128.

Gold Raymond. 2003[1958], "Jeux de rôle sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique," *L'enquête de terrain*, D. Céfaï ed., Paris, La Découverte, p. 340–349.

Hughes Everett C, 1996, "La place du travail de terrain dans les sciences sociales," *Le regard sociologique*, E.C. Hughes ed., Paris, Editions de l'EHESS, p. 267–279.

+ Exemples de travaux étudiés en cours sur le rôle adopté et les interactions enquêteur/-trice – enquêté.e.s :

Fournier, Pierre. 1996. « Des observations sous surveillance ». *Genèses*, (24), 103–119.

Le Renard, A. (2011). Partager des contraintes de genre avec les enquêtées. Quelques réflexions à partir du cas saoudien. *Genèses*, 81(4), 128–141.

Mainsant Gwénaëlle, 2008, "Prendre le rire au sérieux. La plaisanterie en milieu policier," *Politiques de l'enquête*, D. Fassin and A. Bensa eds., Paris, La Découverte, p. 99–120.

Comment rédiger un compte-rendu d'observation ?

Le compte-rendu d'observation prend la forme d'une **argumentation sociologique à partir des données d'observation**, qui devront être restituées au fil de l'analyse. Concrètement, cela signifie qu'on n'a pas une partie séparée dédiée à la restitution des données d'observation, puis une partie d'analyse. Le compte-rendu comprendra aussi une partie d'analyse méthodologique, dans laquelle vous ferez votre « **récit d'enquête**¹ ». Par rapport à la pratique habituelle, pour le CR que vous réaliserez dans le cadre de ce cours, la partie d'analyse méthodologique sera particulièrement importante (en pratique, plus développée que dans les exemples de travaux publiés que vous pourrez lire).

Il vous faudra donc veiller à ce que votre compte-rendu contienne ces trois éléments :

1. Analyse méthodologique (pouvant faire l'objet d'une partie séparée)
2. Restitution des observations (matériaux empiriques)
3. Analyse sociologique (ces deux derniers éléments étant articulés : l'argumentation sociologique est développée à partir des données d'observation)

L'analyse méthodologique devra comporter les éléments suivants :

- Explication du choix du terrain
- Délimitation spatiale et temporelle du terrain (éventuellement : comment elle a évolué en fonction de l'évolution de la problématique) : quelles sont les limites géographiques du terrain ? Combien de séances d'observation et quand avez-vous observé ? (calendrier d'observation, sous forme de tableau par exemple)
- Configuration du terrain (degré d'ouverture, condition d'accessibilité)
- Objectifs de l'observation : objectifs initiaux, évolution du questionnement
- Grille d'observation
- Définition du rôle adopté en tant qu'observateur (à découvert ou incognito, degré de participation), explication du choix, variations (selon les perceptions des enquêtés notamment) et évolutions éventuelles
- Récit de l'entrée sur le terrain
- Déroulement de l'enquête : difficultés rencontrées, stratégies de contournement, évolution de la problématique, évolution de la relation enquêteur-enquêtés
- Evaluation de la portée et des limites de la stratégie d'enquête adoptée (de l'observation en général, et de l'observation telle que vous l'avez délimitée dans le cadre de cet exercice)

Analyse sociologique : Je vous donne ici quelques conseils généraux (valables au-delà du cas de ce CR d'observation dans lequel, pour des raisons liées à la limite de longueur et à l'objet du cours, l'analyse sociologique sera limitée) :

1- La principale difficulté du compte-rendu consiste à **trouver le juste dosage entre empirie et théorie** : éviter les deux écueils qui consistent à illustrer des théories préalables au moyen de données d'observation décontextualisées, voire à tenir un propos uniquement théorique, ou à l'inverse à restituer des données brutes en laissant au lecteur le soin d'en tirer quelque chose.

2- De façon plus positive, votre démarche doit être une **démarche démonstrative** : c'est-à-dire :

- Enoncer dès l'introduction **une problématique**, qui servira de fil conducteur à l'analyse. Cette problématique se déploiera en plusieurs axes d'analyse (correspondant à vos différentes parties).

¹ Bizeul. (1998). "Le récit des conditions d'enquête: exploiter l'information en connaissance de cause." *Revue française de sociologie*, vol.39, n.4,

- **Argumenter.** C'est-à-dire : pour chaque argument théorique, vous devez développer une illustration empirique. A l'inverse, soyez aussi attentifs aux cas négatifs pour évaluer la portée de votre analyse : la surabondance d'exemples parfaits validant votre interprétation (ou telle ou telle théorie) n'est pas le meilleur critère de scientificité; être attentif à l'existence de cas qui ne valident pas votre interprétation vous permettra justement d'affiner cette dernière (ou pas, mais dans tous les cas cela vous permettra de reconnaître les limites éventuelles de votre interprétation). Sur ce point, cf Strauss Anselm et Corbin Juliet, 2003, "L'analyse de données selon la grounded theory. Procédures de codage et critères d'évaluation," *L'enquête de terrain*, D. Cefaï ed., Paris, La Découverte, p. 363–379

3 – Du bon usage des concepts :

Vous allez être amené.e à mobiliser des concepts sociologiques pour éclairer certains aspects ou certains phénomènes de votre terrain. Attention : votre travail ne sera pas évalué sur l'abondance des concepts mobilisés, mais sur la rigueur et la pertinence de leur utilisation :

- Rigueur : tout concept doit être clairement défini, et associé à un.e auteur.e et une référence précis.

- Pertinence : il s'agit de bien justifier l'usage que vous faites de ce concept en lien avec votre terrain : cf logique démonstrative.

4- Distinguer les faits des interprétations

Distinguez nettement, dans votre écriture, ce qui relève de la description des faits et ce qui relève de vos interprétations. N'hésitez pas à employer des tournures d'écriture « lourdes » pour préciser qui parle quand vous écrivez (« selon X... », « comme l'indique Y observé dans tel contexte... », « sur la base de ces observations, on peut formuler l'hypothèse suivante... »).

5- Prendre en compte la situation d'enquête dans l'analyse des données

Tirez parti de la relation d'enquête en vue de la compréhension sociologique de votre terrain. Les interactions enquêteur-enquêtés sont des mines d'information et vous ouvrent des pistes d'analyse sociologique, il faut les prendre pour objet. Ceci signifie que les commentaires méthodologiques ne doivent pas être restreints à la partie méthodologique, mais ont toute leur place dans l'analyse si vous en tirez des conclusions sociologiques (vous pouvez les mobiliser à différents endroits, dans ces deux finalités distinctes : analyse méthodologique et analyse sociologique).

6- Proscrire les jugements de valeur : cela suppose d'explicitier (au moins pour soi) ses convictions, son rapport aux valeurs, pour s'efforcer d'anticiper dans quel sens la description et l'analyse risquent d'être orientés, et être attentif aux cas négatifs (cas qui contredisent votre théorie/vos convictions).

Restitution du matériau empirique : vous allez restituer au fil de votre analyse des données d'observation, soit au fil du texte sous forme de récit, soit de façon démarquée par rapport au corps de votre analyse (encadré, extrait de texte en retrait...). Ces données devront impérativement être **contextualisées**, c'est-à-dire que quelle que soit la forme de la restitution (extrait de conversation, description d'une interaction, photographie, etc), il faudra indiquer la source précise, le lieu et la date.

Quelques moyens de restitution des données d'observation :

- Plan des lieux : impératif dans le cadre de cet exercice. Le plan peut aussi servir de support à des cartes de déambulation.
- Description de séquences d'activité typiques
- Récit d'une scène observée, à partir du journal de terrain
- Extraits de conversations entendues en situation
- Schémas explicatifs : ex. pour montrer les relations entre les personnes, ou entre les organisations.
- L'organigramme pour une organisation
- Portraits ou biographies
- Copies de documents de première main.
- Photographies

Attention : ne faites figurer que les éléments que vous exploitez dans votre démonstration (pour cet exercice : le plan est impératif).

Pour donner plus de poids à votre argumentation, pensez à **dénombrer** tout ce qui peut l'être (éviter les expressions floues du type « souvent », « beaucoup », etc.).

Quand vous avez terminé votre compte-rendu, **relisez-le** avec cette fiche en main !

Remarques de forme :

- Travail à rendre impérativement en version papier lors de la dernière séance de cours + copie au format .pdf à envoyer à anne.revillard@sciencespo.fr

- Indiquez vos nom et prénom, et donnez un titre à votre CR

- Insérer un sommaire et numéroter les pages

- **Limite de longueur : 20 000 signes maximum (espaces compris).**